

Institutions totales : évolutions et usages du concept au XXI^e siècle

Lorsqu’il élabore le concept d’institution totale, à la suite d’un terrain en hôpital psychiatrique au milieu des années 1950, Erving Goffman le circonscrit ainsi : « On peut définir une *institution totale* comme un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d’individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées. Les prisons constituent un bon exemple de ce type d’institutions mais nombre de leurs traits caractéristiques se retrouvent dans les collectivités dont les membres n’ont pas contrevenu aux lois. » (Goffman, 1968 (1961), p. 41)

La typologie goffmanienne des institutions totales définit ces dernières par un certain nombre de caractéristiques et de pratiques communes, au titre desquelles une frontière qui sépare l’*intérieur* de l’*extérieur*, une vie en communauté régie par des règles strictes, la promiscuité, la prise en charge des besoins et l’assignation aux individus qui y vivent d’un statut défini par l’institution, au détriment de leur identité propre.

La fortune de ce concept a notamment permis d’affiner la compréhension sociologique des lieux d’enfermement en encourageant leur appréhension par l’ethnographie (Mahi 2015 ; Bruslé, Michalon, 2016), mais pourrait avoir pour revers une relative banalisation qui en a réduit la portée et la créativité heuristique (Amourous, Blanc, Peuclestrade, 2001 ; Chevallier, 2015). Ainsi le concept se trouve-t-il régulièrement remis sur le métier : à titre d’exemple, les réflexions quant à l’actualité et la pertinence de l’application de l’idéal-type d’« institution totale » au contexte carcéral actuel sont nombreuses (Chauvenet *et al.*, 1996 ; Marchetti, 2001 ; Vacheret et Lemire, 2007 ; Bony, 2015 ; Rostaing, 2009 ; Chantraine 2004, Kensey 2007), et les recherches autour de l’institution hospitalière, notamment psychiatrique, de même que les travaux consacrés aux institutions spécialisées dans le domaine du handicap, connaissent ces dernières années un effet d’accélération (Fassin, Memmi, 2004 ; Fassin, Lecompte, 2013 ; Giami, 2013 ; Dargère, 2014 ; Velpry, 2016 ; Moreau, 2017 ; Nayak, 2017).

On assiste en effet aujourd’hui, au sein des institutions d’enfermement, à un certain nombre de changements : un mouvement amorcé de désenclavement au cours des dernières années, la multiplication des moyens de communication et une plus grande implication, voire participation, des individus pris en charge par les institutions totales à la définition des modalités de leur parcours (Gardien, 2010 ; Bureau, Hermann-Mesfen, 2014 ; Vuattoux, 2021). Le concept d’institution totale ne cesse de faire l’objet d’un questionnement dense et fécond, dans le cadre de colloques (notamment *Les institutions totales d’Erving Goffman : fortune d’un concept sociologique*, 1999 ; *Pratiques, acteurs et espaces de l’enfermement : circulations et transferts*, 2011 ; très récemment *Gouverner les corps et les conduites*, 2020), et des groupes de recherche se sont constitués autour de problématiques liées directement au concept (Criminocorpus, ANR « TerrFerme », CONTRAST, *De la contrainte et du consentement. Recompositions des régulations dans les pratiques en santé mentale*, groupe de jeunes chercheurs *Traitements et Contraintes*). Ces travaux multiples proposent une lecture renouvelée du concept d’institution totale, au regard des mutations qu’a connues par la société

occidentale dans les dernières décennies, notamment dans le domaine juridique, de plus en plus protecteur des droits de la personne. Il paraît donc pertinent de revenir à la définition première du concept, d'en faire l'examen, d'interroger sa pertinence, sa vitalité et l'ampleur de ses évolutions.

Les propositions de communication pourront s'articuler autour de trois axes :

1. Contours et définitions du concept

Forgé pour les hôpitaux psychiatriques, étendu par Goffman lui-même dès sa définition aux prisons, puis à des institutions aussi différentes que des camps de concentration, des casernes ou des monastères, le concept a ensuite été régulièrement mobilisé dans les sciences sociales, qu'il s'agisse, de manière non-exhaustive, de l'étude historique ou sociologique de l'institution militaire (Pinto, 1975), des lycées professionnels (Vienne, 2005), des classes préparatoires (Darmon, 2013), de centres éducatifs fermés (Lenzi, Milburn, 2015), de centres de demandeurs et demandeuses d'asile et camps de réfugié.e.s (Fischer, 2005), d'institutions spécialisées hébergeant des personnes désignées comme « handicapées » (Diederich, 1990 ; Barillet-Lepley, 2001 ; Santamaria, 2009 ; Fournier, 2020), de maisons de retraite (Planson, 2000), de foyers ou camps de travailleurs et travailleuses (Bruslé, Morelle, 2014) ou encore de refuges pour animaux « de ferme » ou utilisés en laboratoire (Donaldson, Kymlicka, 2015 ; Gallino-Visman, 2018).

Les propositions de communication pourront ainsi analyser le concept en faisant retour sur son acception originelle mais aussi en faisant état de sa malléabilité et de ses usages à travers le temps. Seront également bienvenues les propositions qui s'efforceront de mettre en évidence puis d'étudier des notions proches du concept d'institution totale ou constitutives de celui-ci, afin de l'éclairer utilement et de compléter la définition goffmanienne.

On peut penser par exemple à l'« institution disciplinaire » analysée par Michel Foucault (1975), laquelle présente des caractéristiques communes avec l'institution totale d'Erving Goffman (vie recluse ; dispositifs de pouvoir et de mise en conformité des comportements individuels au règlement et aux normes d'un cadre collectif, reposant sur des processus de rationalisation, des moyens de surveillance et de contrôle visant à réduire la liberté des acteurs et à accroître leur obéissance ; façonnage des esprits par le dressage des corps, etc.). Pour autant, toutes les institutions totales sont-elles des institutions disciplinaires, et vice-versa ?

On peut par ailleurs faire appel aux concepts foucauldien de « gouvernementalité » (2004) et d'« hétérotopie » (2009) – en tant que l'institution totale, comme structure plus ou moins fermée, tend à construire des mondes et espaces « autres » – ou encore aux notions de « frontière », de « totalitarisme » (Arendt, 1951, 1972) et de silence voire de secret (Simmel, 1908), qui la croisent à des degrés divers...

Une attention particulière sera également portée aux propositions qui ouvriront leurs interrogations sur la question des circulations entre institutions dites totales, leurs frontières, et/ou se placeront dans une perspective comparatiste desdites institutions. Les communications pourront notamment analyser la manière dont l'institution totale agit au-delà des personnes recluses, par l'intermédiaire de leurs proches (Touraut, 2012) ou des personnes qui évoluent au sein de l'institution.

2. Evolutions et transformations des institutions totales

Les propositions pourront en outre interroger les évolutions des institutions totales, notamment à l'aune de leur « détotalisation » (Rostaing, 2009). Il pourra ainsi s'agir d'analyser les modalités de « décloisonnement » des établissements pénitentiaires (Bonnemaison, 1989 ; Combessie, 2000 ; Lhuilier, Veil, 2000 ; Darley, Lancelevée, 2016 ; Dubois, 2008), de la désinstitutionnalisation (Castel, 2011 ; Goussot, Canevaro, 2010 ; Heyer, 2013) dans les domaines de la santé mentale et du handicap ou encore des transformations des maisons de retraite (Loffeier, 2015) et du développement d'alternatives à l'institutionnalisation des personnes âgées (maintien à domicile, émergence de lieux de vie communautaires autonomes etc.). En somme, méritent d'être étudiés les processus qui sous-tendent une importante reconfiguration des institutions totales, de leurs missions, de leur cadre juridique et de leurs pratiques, ainsi que des représentations qui leur sont associées.

Plus profondément, on pourra se demander ce que ces évolutions ou transformations des institutions totales disent de notre société et des changements qui s'y opèrent, de la « gouvernementalité » actuelle et des attentes de nos contemporains, étant entendu que lesdites institutions fonctionnent tout à la fois comme des organisations reposant sur des principes de séparation / différenciation vis-à-vis du reste du monde, et des miroirs (fussent-ils inversés) de ce monde dont elles prétendent se mettre à l'écart. Par exemple, qu'est-ce que l'étude des règlements intérieurs et autres mécanismes de régulation spécifiques des institutions totales peut révéler des lois communes d'une société ? En cela, nous rejoignons Michael Pollak, qui déclarait dans le cadre de ses enquêtes sur l'expérience de la vie en camps de concentration nazis et dans la lignée de Goffman, que « toute expérience sociale extrême est révélatrice des constituants et conditions de l'expérience sociale "normale", dont le caractère familier fait souvent écran à l'analyse » (Pollak, 1990).

En effet, si les sociétés modernes n'ont sans doute pas "inventé" l'institution totale, ainsi que le prouve l'existence fort ancienne des monastères, elles semblent cependant en avoir démultiplié le nombre et les formes. Aussi convient-il de comprendre les causes de ce développement, ainsi que les nouveaux facteurs de transformation qui sont à l'œuvre depuis quelques décennies.

3. Ethnographier les institutions totales : enjeux méthodologiques

Les propositions engagées dans cet axe pourront, en premier lieu, analyser les modalités d'entrée et d'enquête au sein de terrains supposés clos, fermés, en somme potentiellement difficiles d'accès. Comment l'ethnographe aborde-t-il l'institution et la relation enquêté.e.s-enquêteur.trice.s (Bernard, 2017 ; Bryon-Portet, 2011 ; Le Caisne 2000 ; de Galembert, Hennequelle et Touraut, 2017) ? Comment la recherche se développe-t-elle ? Globalement, quels sont les effets d'une institution totale sur la recherche, quels sont les appuis théoriques et méthodologiques mobilisés, quelles sont les démarches ethnographiques adoptées ? Dans quelle mesure les recherches en institutions totales posent-elles des spécificités, ou constituent-elles des « terrains difficiles » (Ayimpam, Bouju, 2015 ; Boumaza, Campana, 2007) ?

Concernant le déroulé et les coulisses de l'enquête en elle-même, il sera par exemple possible d'examiner la place occupée par les sociologues et anthropologues au sein de l'institution et de

son quotidien, et l'usage de méthodes ethnographiques dans d'autres disciplines (Artières, 2014). On peut notamment suggérer d'articuler les communications autour d'une démarche réflexive et introspective dans l'expérience du terrain et dans la relation ou l'engagement par rapport à celui-ci (notamment Cefai, 2010 ; Olivier de Sardan, 2000 ; Favret-Saada, 1990). Faire appel à la question de l'engagement émotionnel dans l'ethnographie (Jeantet 2018) peut ainsi être une piste de réflexion (Fernandez, 2005 ; Dassié, Istasse, 2015). Que produit une expérience à la fois concrète, approfondie et distanciée (puisque personnellement non concernée, à moins d'une observation participante ou participation observante) (Soulé, 2007) des institutions totales ? Peut-on perdre toute distance par une longue immersion en leur sein, comme cela fut parfois reproché à des chercheurs ayant enquêté dans des sectes (Duval, 2002) ?

Enfin, une enquête sur les institutions totales peut-elle se mener uniquement via ses responsables, abstraction faite de ses patient.e.s ou occupant.e.s ? On peut ainsi songer aux prisons ou hôpitaux psychiatriques, dans lesquels la libre participation des enquêté.e.s est parfois sujette à caution. Plus largement, quels sont les enjeux éthiques auxquels peuvent être confronté.e.s les ethnographes, entre « tentation de la dénonciation » (Rostaing, 2017) et risque de « participation passive » aux restrictions des libertés sur les terrains des institutions totales (Gillespie, 2019 ; Blattner, Donaldson, Wilcox, 2020) ?

Le comité scientifique sera particulièrement attentif aux propositions de communication qui participeront d'une approche originale, voire critique du concept d'institution totale. Les propositions, d'une longueur de 3000 à 5000 signes espaces compris, devront être envoyées le 22 mai 2021 au plus tard à l'adresse suivante : colloqueseffit@gmail.com.

Les propositions seront évaluées en double aveugle par les membres du comité scientifique. Le résultat de la sélection sera communiqué aux contributeur.trice.s le 15 juin 2021.

Dates du colloque : 2 et 3 Novembre 2021, Campus Condorcet Paris – Aubervilliers.

Comité d'organisation : Céline Bryon-Portet (Université Paul Valéry – Montpellier 3, SEF), Audrey Higelin (Sophiapol, Université Paris Nanterre, SEF), Eléonore Hourt (Université Paris Nanterre, SEF), Lucie Nayak (Université de Liège, SEF).

Comité scientifique :

Axel Augé (Centre de recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, Laboratoire LIRIS EA 7481 - Université de Rennes 2) ;

Lucie Bony (CNRS, UMR 5319 Passages) ;

Céline Bryon-Portet (Université Paul Valéry – Montpellier 3, SEF) ;

Gilles Chantraine (CNRS, Laboratoire Clersé) ;

Philippe Combessie (Laboratoire Sophiapol, Université Paris Nanterre, ComUE Université Paris Lumières, SEF) ;

Vincent Dubois (Laboratoire SAGE - UMR 7363, Université de Strasbourg, IEP) ;

Eve Gardien (Laboratoire ESO – Espaces et Sociétés Université Rennes 2) ;

Alain Giami (Inserm-CESP) ;

Fabrice Guilbaud (OFDT, Curapp-ESS, UMR 7319 CNRS / Université de Picardie Jules Verne) ;

Audrey Higelin (Laboratoire Sophiapol, Université Paris Nanterre, SEF) ;

Eléonore Hourt (Université Paris Nanterre, SEF) ;

Martine Kaluszynski (CNRS, Laboratoire PACTE)

Annie Kensey (CNRS/CESDIP)

Camille Lancelevée (Laboratoire SAGE - UMR 7363, Université de Strasbourg) ;

Xavier de Larminat (Laboratoire CUREJ, Université de Rouen Normandie) ;

Lara Mahi (Centre Max Weber, UMR 5283, Université Jean Monnet) ;

Paul Mbanzoulou (ENAP) ;

Philip Milburn (Université Rennes 2) ;

Delphine Moreau (EHESP, Laboratoire Arènes - UMR 6051) ;

Lucie Nayak (Université de Liège, SEF).

Corinne Rostaing (Centre Max Weber, UMR 5283, Université de Lyon 2) ;

Caroline Touraut (Direction de l'Administration Pénitentiaire, CESDIP) ;

Livia Velpry (Laboratoire CERMES3, Université de Paris 8-Saint-Denis) ;

Arthur Vuattoux (Laboratoire IRIS, Université Sorbonne Paris Nord)

Bibliographie

AMOUROUS Charles et BLANC Alain, 2001, *Erving Goffman et les institutions totales*, Paris, L'Harmattan.

ARTIÈRES Philippe, 2014, « Une ethnographie rétrospective. A propos d'une histoire contemporaine de l'écriture », in BARTHÉLÉMY T., COMBESSIE P., FOURNIER L. S. et MONJARET A. (dir.), *Ethnographies plurielles. Déclinaisons selon les disciplines*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Société d'ethnologie, p. 49-66.

AYIMPAM Sylvie et BOUJU Jacky, 2015, « Objets tabous, sujets sensibles, lieux dangereux », *Civilisations*, 64, p. 11-20.

BARILLET-LEPLEY Maryline, 2001, *Sexualité et handicap : le paradoxe des modèles*, Paris, L'Harmattan.

BERNARD Julien, 2017, *La Concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*, Paris, Métailié.

BLATTNER Charlotte E., DONALDSON Sue, WILCOX Ryan, 2020, « Animal Agency in Community. A Political Multispecies Ethnography of VINE Sanctuary », *Politics and Animals*, 6, p. 2-22.

- BONNEMAISON Gilbert, 1989, *La modernisation du service public pénitentiaire*, Rapport au Premier Ministre et au Garde des Sceaux, Paris, Ministère de la Justice.
- BONY Lucie, 2015, « La prison, une « cité avec des barreaux » ? Continuum socio-spatial par-delà les murs », *Annales de géographie*, 2-3, p. 275 à 299.
- BOUMAZA Magali et CAMPANA Aurélie, 2007, « Enquêter en milieu « difficile », *Revue française de science politique*, vol. 57 (1), p. 5-25.
- BRUSLE Tristan et MICHALON Bénédicte (dir.), 2016, « Enfermement et catégorisations », *Critique internationale*, 72.
- BRUSLE Tristan et MORELLE Marie, 2014, « Le lit, un objet entre contrainte et réaffirmation de soi », *Géographie et cultures*, 91-92, p. 153-174.
- BRYON-PORTET Céline, 2011, « La tension au cœur de la recherche anthropologique : la dialectique intérieur / extérieur, théorie / pratique, une nécessité pour l'étude des institutions fermées », *Anthropologie & Sociétés*, vol. 35 (3), p. 209-231.
- BUREAU Eve et HERMANN-MESFEN Judith, 2014, « Les patients contemporains face à la démocratie sanitaire », *Anthropologie et santé*, 8.
- CASTEL Robert, 2011, *La gestion des risques. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*, Paris, Éditions de Minuit.
- CEFAÏ Daniel (dir.), 2010, *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- CHANTRAINE Gilles, 2004, *Par-delà les murs. Expériences et trajectoires en maisons d'arrêt*, Paris, PUF.
- CHAUVENET Antoinette, 1996, « L'échange et la prison », in FAUGERON C., CHAUVENET A., COMBESSIE P. (dir.), *Approches de la prison*, Montréal, Presses Universitaires de Montréal, p. 45-70.
- CHEVALLIER Jacques, 2015, *Heurs et malheurs de l'institution psychiatrique. L'institution psychiatrique au prisme du droit. La folie entre administration et justice*, Paris, Éditions Panthéon Assas.
- COMBESSIE Philippe, 2000, « Ouverture des prisons... Jusqu'à quel point ? », in VEIL C. et LHUILIER D. (dir.), *La prison en changement*, Toulouse, Érès, p. 69-99.
- DARLEY Mathilde et LANCELEVÉE Camille, 2016, « Introduction. Faire tenir les murs. Pratiques professionnelles en milieu fermé », *Sociétés Contemporaines*, 103-3, p. 5-18.
- DARGERÉ Christophe, 2014, « La stigmatisation des adolescents placés en institution médico-sociale », *Déviance et Société*, 38-3, p. 259-284.
- DARMON Muriel, 2013, *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris, La Découverte.
- DASSIE Véronique et ISTASSE Manon, 2015, « Le chercheur face aux émotions, terrains et théories », *Influxus*, [en ligne], <http://www.influxus.eu/article835.html>.
- DIEDERICH Nicole, 1990, *Les naufragés de l'intelligence. Paroles et trajectoires de personnes désignées comme handicapées mentales*, Paris, La Découverte.

- DONALDSON Sue et KYMLICKA Will, 2015, « Farmed Animal Sanctuaries : The Heart of the Movement ? A Socio-Political Perspective », *Politics and Animals*, 1, p. 50-74.
- DUBOIS Christophe, 2008, « Action publique en détention : décloisonnement, réinsertion et réparation. Le cas d'une prison ouverte », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 39/2, p. 79-101.
- DUVAL Maurice, 2002, *Un ethnologue au Mandarom. Enquête à l'intérieur d'une "secte"*, Paris, PUF.
- FASSIN Didier et MEMMI Dominique (dir.), 2004, *Le Gouvernement des corps*, Paris, Editions de l'EHESS.
- FAVRET-SAADA Jeanne, 1990, « Être affecté », *Gradhiva*, 8, p. 3-10.
- FERNANDEZ Fabrice, 2005, « L'engagement émotionnel durant l'enquête sociologique : retour sur une observation « anonyme » auprès d'ex-usages de drogues », *Carnets de bord de la recherche en science humaines*, p. 78-87.
- FISCHER Nicolas, 2005, « Clandestins au secret. Contrôle et circulation de l'information dans les centres de rétention administrative français », *Cultures & Conflits*, 57, p. 91-118.
- FOUCAULT Michel, 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT Michel, 2004, *Sécurité, Territoire, Population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, Paris, Seuil.
- FOUCAULT Michel, 2009, *Le Corps utopique, les Hétérotopies*, Paris, Nouvelles Éditions Lignes.
- FOURNIER Jennifer, 2020, *Expériences du handicap et de la sexualité. Entendre, comprendre pour penser et agir*, Toulouse, Érès.
- DE GALEMBERT Claire, HENNEGUELLE Anaïs et TOURAUT Caroline (dir.), 2017, « Prison et méthodes de recherche (Actes de la journée d'études) : introduction au dossier thématique », *Criminocorpus, revue hypermédia*.
- GALLINO-VISMAN Sophie, 2018, « La notion d'institution totale appliquée aux relations anthropozoologiques. Ethnographies et analyse sociologique de centres de recherche en primatologie », Thèse de doctorat en sociologie, Université Grenoble Alpes.
- GARDIEN Eve, 2010, « La pairémulation dans le champ du handicap : Histoire, pratiques et débats en France », *Rhizome*, Orspere-Samdarra.
- GIAMI Alain, 2013, « Les organisations institutionnelles de la sexualité », in Giami, A., Py, B., Toniolo, A.-M. (dir.), *Des Sexualités et des Handicaps. Questions d'intimités*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy. Editions Universitaires de Lorraine, p. 21-58.
- GILLEPSIE Kathryn A., 2019, « For a politicized multispecies ethnography: Reflections on a feminist geographic pedagogical experiment », *Politics and Animals*, 5, p. 17-32.
- GOFFMAN Erving, 1968, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, présentation de Robert Castel, traduction française, Paris, Éditions de Minuit.

- GOUSSOT Alain et CANEVARO Andrea, 2010, « En Italie, la culture de la désinstitutionnalisation », in Charles GARDOU (dir.), *Le handicap au risque des cultures*, Toulouse, Érès, p. 285-299.
- GUILBAUD Fabrice, 2008, « Le travail pénitentiaire : sens et articulation des temps vécus des travailleurs incarcérés », *Revue française de sociologie*, 49(4), p. 763-791
- HEYER Katharina, 2013, « Droits ou quotas ? L’American with disabilities act (ADA) comme modèle des droits des personnes handicapées », *Terrains & Travaux*, 23, p. 127-158.
- JEANTET Aurélie, 2018, *Les Emotions au travail*, Paris, CNRS.
- KENSEY Annie, 2007, *Prison et récidive. Des peines de plus en plus longues, la société est-elle vraiment mieux protégée ?*, Paris, Armand Colin.
- LE CAISNE Léonore, 2000, *Prison. Une ethnologue en centrale*, Paris, Odile Jacob.
- LECOMPTE Hélène, 2013, « Une institution « totale » ? Enquête ethnographique d’un service d’oncopédiatrie », Thèse de doctorat en sociologie, Université de Nantes.
- LEMIRE Guy et VACHERET Marion, 2007, *Anatomie de la prison contemporaine*, Montréal, Presses Universitaires de Montréal.
- LENZI Catherine, MILBURN Philip, 2015, « Les centres éducatifs fermés : de la clôture institutionnelle à l’espace éducatifs », *Espaces et sociétés*, 162, p. 95-110.
- LHUILIER Dominique et VEIL Claude (dir.), 2000, *La Prison en changement*, Toulouse, Érès.
- LOFFEIER Iris, 2015, *Panser des jambes de bois ? La vieillesse, catégorie d’existence et de travail en maison de retraite*, Paris, PUF.
- MAHI Lara, 2015, « Des patients détenus. Se soigner dans un environnement contraignant », *Anthropologie & Santé* [en ligne], 10, <http://journals.openedition.org/anthropologiesante/1607>.
- MARCHETTI Anne-Marie, 2001, *Perpétuités. Le temps infini des longues peines*, Paris, Plon.
- MOREAU Delphine, 2017, « Limiter la contrainte ? Usages et régulation de la contrainte psychiatrique en Suisse », *L’Information psychiatrique*, vol. 93, p. 551-557.
- NAYAK Lucie, 2017, *Sexualité et handicap mental. L’ère de la « santé sexuelle »*, Paris, INSHEA/Champ social.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2000, « Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l’enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, 41-3, p. 417-445.
- PINTO Louis, 1975, « L’armée, le contingent et les classes sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1-3, p. 18-40.
- PLANSON Nadège, 2000, « La définition normative des résidents en maison de retraite et le travail de leurs personnels », *Sociétés contemporaines*, 40, p. 77-97.
- POLLAK Mickael, 1990, *L’Expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l’identité sociale*, Paris, Métailié.

ROSTAING Corinne, 2017, « Quelques ficelles de sociologie carcérale », *Criminocorpus*, Prison et méthodes de recherche, Communications, consulté le 1^{er} février 2021, <http://journals.openedition.org/criminocorpus/3552>.

ROSTAING Corinne, 2009, « Interroger les changements de la prison. Des processus de déprise et de reprise institutionnelle », *Tracés*, 17, <https://journals.openedition.org/traces/4228>.

SANTAMARIA Éric, 2009, *Handicap mental et majorité. Rites de passage à l'âge adulte en IME*, Paris, L'Harmattan.

SIMMEL Georg, 1998 (1908), *Secret et Sociétés secrètes*, Paris, Circé.

SOULE Bastien, 2007, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, vol. 27(1), p. 127-140.

TOURAUT Caroline, 2012, *La Famille à l'épreuve de la prison*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le lien social ».

VELPRY Livia, 2016, « 'Moderniser' l'enfermement en psychiatrie ? Le cas des unités pour malades difficiles », *Sociétés contemporaines*, 103, p. 65-90.

VIENNE Philippe, 2005, « De l'institution totale à l'institution scolaire : La grille de lecture goffmanienne d'une ethnographie scolaire dans l'enseignement professionnel », *La Matière et l'esprit*, 2, p. 63-81.

VUATTOUX Arthur, 2021, *Adolescences sous contrôle. Genre, race, classe et âge au tribunal pour enfants*, Paris, Presses de Sciences Po.